



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1.

Débitrice: **GLOBAL SECURITY SA**, Rte Aloys-Fauquez 124,
1018 Lausanne
2.

Déclaration de faillite: 05.02.2015
3.

Suspension de faillite: 04.03.2015
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 27.03.2015
5.

Avance de frais: CHF 3'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: But : exploitation d'une entreprise active dans le domaine de la sécurité physique et technique, prestations de service et conseils y relatifs; exécution d'expertises; commerce de tout matériel destiné à la sécurité et à l'informatique.

Office des faillites de Lausanne

021 316 65 07

1014 Lausanne Adm cant

02042413
-
- Dienstag - Mardi - Martedì, 17.03.2015, No 52, Jahrgang - année - anno: 133
- Konkurse - Faillites - Fallimenti Einstellung des Konkursverfahrens - Suspension de la procédure de faillite - Sospensione della procedura di fallimento